

PROCES VERBAL
BUREAU DU 22 MAI 2015

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Bureau de la Communauté

Procès Verbal de la séance du 22 Mai 2015

**La séance est ouverte à 9 heures 10
sous la Présidence de Monsieur Guy TEISSIER,
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Albert GUIGUI - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Jean-Pierre BERTRAND - Roland BLUM - Christophe DE PIETRO - Jean-Claude GAUDIN - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mesdames et Messieurs, le quorum étant atteint, notre Bureau peut délibérer. La séance est ouverte.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je soumetts à votre approbation le procès-verbal de la séance du 10 avril 2015. Y a-t-il des remarques à formuler ?

S'il n'y a aucune observation, il est considéré comme adopté.

(Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.)

II – EXAMEN DES RAPPORTS INSCRITS À LA SÉANCE DU 22 MAI 2015

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Blum et M. Giorgi ne sont pas présents, nous allons attendre quelques instants et passer à la Commission de M. Lapeyre.

COMMISSION PROPRETÉ ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission « Propreté, Environnement et Développement Durable » s'est réunie le 13 mai, pouvez-vous nous faire un petit compte-rendu ?

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, deux rapports étaient soumis au vote des élus de la Commission. L'un portait sur une convention de cession à titre gratuit d'une benne à ordures ménagères au profit de l'Association Diaspora Kalymnos Dodekanissos dont le siège est à Carnoux-en-Provence. Le second rapport concerne un avenant à une convention relative au subventionnement de l'opération "poste de chloration relais sur réseau AEP". Ces deux rapports ont reçu un avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Personnellement, je trouve cela très bien que les associations profitent des matériels que nous réformons. Elles prennent en charge l'expédition dans le pays dans lesquels ils partent.

Monsieur LAPEYRE.- D'autant que la réforme ne veut pas dire que c'est inutilisable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce qui est réformé chez nous paraît quasiment neuf ailleurs. C'est bien que ces matériels aient une deuxième vie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Giberti, avez-vous quelque chose à ajouter pour le rapport n°9 ?

Monsieur GIBERTI.- Il n'y a aucun problème.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ces rapports.

8. **PEDD 001-22/05/15 BC - Approbation d'une convention de cession à titre gratuit d'une benne à ordures ménagères au profit de l'Association Diaspora Kalymnos Dodekanissos**

Le rapport est adopté à l'unanimité

9. **PEDD 002-22/05/15 BC - Approbation de l'avenant 2 à la convention 2011/0023 relative au subventionnement de l'opération "poste de chloration relais sur réseau AEP", passée avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse**

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS METROPOLITAINS

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Assante, pouvez-vous nous rapporter le dossier n°10 ?

Monsieur ASSANTE.- Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission. C'est une subvention que nous donnons à l'association Wimoov qui s'appelait anciennement Voiture'n Co. M. le Maire de La Ciotat la connaît bien puisque le dernier Conseil d'administration s'est tenu en mairie de La Ciotat. Cette association travaille sur tout le bassin de La Ciotat, Ceyreste, Carnoux, Cassis mais également Aubagne. Elle aide tous les jeunes de cette zone en leur donnant les moyens de se déplacer, de sortir de leur cité, de sortir de leur environnement. Elle leur apprend les règles de circulation. Elle les accompagne pour passer le permis de conduire et en même temps, lorsque ces jeunes doivent s'insérer dans une recherche d'emploi, elle leur met à disposition des voitures en autopartage pour qu'ils puissent se rendre à des rendez-vous à l'extérieur de leur périmètre.

Même si le Front National prend des distances en Commission pour ne pas participer, pour s'abstenir et avoir du recul, tout le monde soutient cette démarche d'intérêt général.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous remercie, voilà quelque chose de bien présenté. Je mets aux voix ce rapport.

10. **DTM 001-22/05/15 BC - Attribution d'une subvention à l'association Wimoov et approbation d'une convention**

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Guigui, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission « Voirie » ?

Monsieur GUIGUI.- Monsieur le Président, nous avons examiné quatre rapports au Bureau qui n'ont pas posé de problème concernant des acquisitions de terrain. Tous ont été votés à l'unanimité avec réserve de vote du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine.

Monsieur LE PRESIDENT.- Il y a donc un terrain à Ensues-la-Redonne, deux terrains à Marignane et un dernier à Marseille. Monsieur Diard, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Monsieur DIARD.- Non, je n'ai rien à ajouter.

11. **VOI 001-22/05/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain située 1 rue des Escaliers à Ensues-la-Redonne appartenant aux Consorts Helfritt - Frahtia, nécessaire à l'aménagement de la place des Aires.**

Le rapport est adopté à l'unanimité

12. VOI 002-22/05/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain appartenant à l'Association Syndicale Libre le Sabatery pour l'élargissement de la rue des Vignes à Marignane.

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. VOI 003-22/05/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une bande de terrain appartenant à Monsieur et Madame Houin et Monsieur et Madame Poette pour la réfection et l'élargissement du chemin des Beugons à Marignane.

Le rapport est adopté à l'unanimité

14. VOI 004-22/05/15 BC - Acquisition à titre onéreux auprès de l'établissement public foncier Provence Alpes Côte d'Azur d'une emprise foncière nécessaire au projet de requalification de la place Arzial à Marseille 3ème arrondissement

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION INNOVATION PROSPECTIVE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Collart, la Commission s'est tenue le 12 mai, pouvez-vous nous en dire un mot ?

Monsieur COLLART.- Deux rapports au Bureau ont été soumis. Le rapport concernant l'attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Capenergies a reçu un avis favorable unanime de la Commission. Le rapport concernant l'attribution d'une subvention à l'association Medinsoft, qui est le bras armé de la French Tech ; a reçu un avis favorable de la Commission mais avec une réserve de vote du groupe Front National.

15. IPE 001-22/05/15 BC - Attribution d'une subvention pour l'année 2015 à l'association Medinsoft dans le cadre du label Aix-Marseille French Tech et approbation d'une convention

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. IPE 002-22/05/15 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Capenergies et approbation d'une convention

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION FONCTIONNEMENT ET MAITRISE DES COUTS

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous allons passer aux rapports qui concernaient la Commission Fonctionnement et Maîtrise des Coûts. M. Giorgi s'est excusé, il ne pouvait pas être parmi nous ce matin. Roland Blum n'est pas encore arrivé. Je vais donc vous soumettre ces rapports.

1. FCT 001-22/05/15 BC - Approbation de la participation de Marseille Provence Métropole au Mondial "La Marseillaise à Pétanque" 2015 et approbation d'une convention

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

2. FCT 002-22/05/15 BC - Location d'un espace pour la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole à la Foire Internationale de Marseille - édition 2015

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous présenterons les bus électriques à la Foire de Marseille. Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

3. FCT 003-22/05/15 BC - Approbation de la participation financière de Marseille Provence Métropole à la Sosh Free Style Cup.

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

4. FCT 004-22/05/15 BC - Attribution d'une subvention à "l'Office de la mer Marseille Provence" pour les manifestations 2015 et approbation d'une convention

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous signale que l'Office de la Mer sera porteur d'une grande manifestation que nous approuverons dans le rapport suivant. Il s'agit de la Grande parade maritime Marseille Provence Métropole au mois de septembre. Tous les Maires de MPM sont conviés à faire participer leur flottille de telle manière que nous ayons entre 1500 et 2000 bateaux qui défilent sur notre littoral. Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

5. FCT 005-22/05/15 BC - Approbation d'une convention avec l'Office de la mer relative à la "Grande parade maritime Marseille Provence Métropole"

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

6. FCT 006-22/05/15 BC - Réforme de véhicules légers et de véhicules utilitaires de poids inférieur à 3,5 tonnes et de véhicules deux roues

Monsieur LE PRESIDENT.- Je souhaiterais que ces véhicules, lorsqu'ils sont réformés, puissent faire l'objet d'une vente au plus offrant, soit aux élus, soit au personnel. Ces

voitures sont entretenues et n'ont pas forcément beaucoup de kilomètres. On pourrait les afficher au prix de l'argus. S'il y a des candidats pour acheter les véhicules, c'est plutôt une bonne idée.

Monsieur ASSANTE.- Il vaut mieux que ce soit les fonctionnaires plutôt que les élus.

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela ne pose aucun problème. Ce n'est pas forcément ceux qui achètent le plus. Mais on peut le laisser aux fonctionnaires.

Le rapport est adopté à l'unanimité

7. FCT 007-22/05/15 BC - Définition d'emplois créés à la nomenclature

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, une dernière communication pour vous informer que dernièrement en réunion des Maires avant que nous ne débattions de la Métropole avec M. Le Préfet de Région, nous avons soulevé le problème de la redevance spéciale.

J'avais bien cru comprendre que tout le monde était favorable au règlement. Si vous en êtes d'accord, le règlement n'est pas voté, il est simplement présenté. Nous l'avons mis à l'ordre du jour de la séance, mais bien sûr, je vous ai entendus. C'était ma conviction mais je voulais avoir votre avis. Nous ne votons pas la redevance spéciale, nous la reportons à plus tard. Si nous sommes bien d'accord avec cela, il n'y a plus de problème.

La séance est levée.

(La séance est levée à 9 heures 45.)